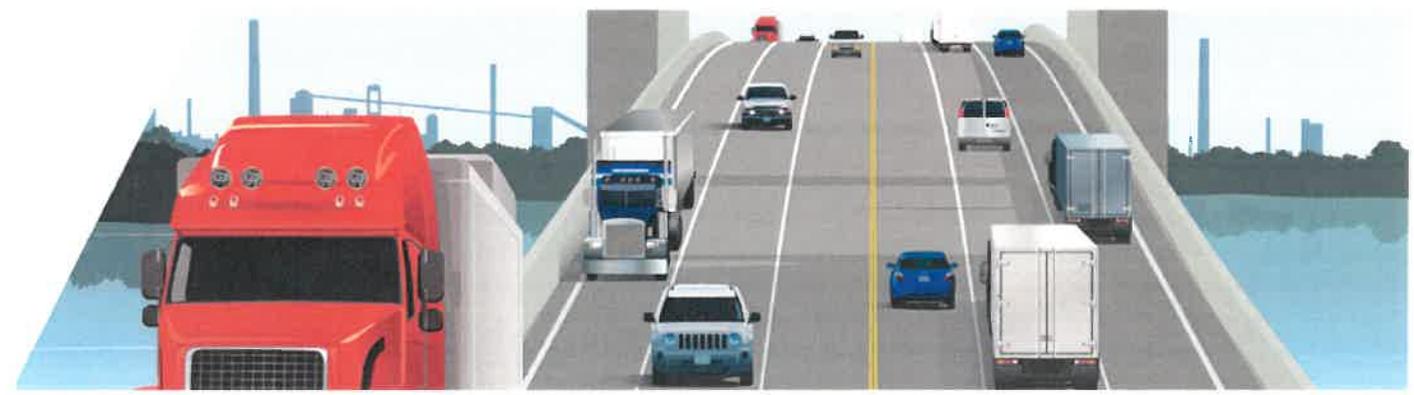
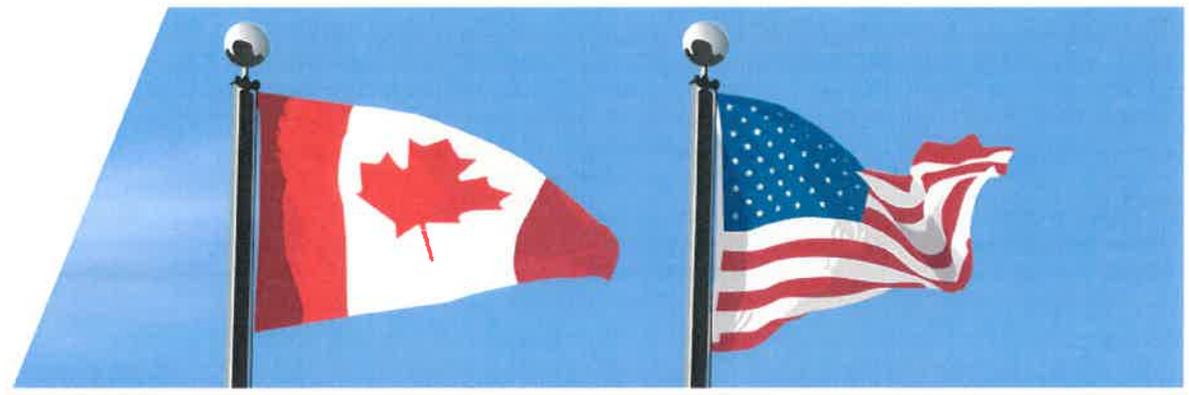


# AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DETROIT

## **Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le 31 décembre 2015 Non audité**





## Note sur les états financiers du troisième trimestre de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD)

Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2015. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### Mandat

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le pont international Gordie Howe (autrefois connu sous le nom de Passage international de la rivière Détroit [PIRD]), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le projet du pont international Gordie Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à maintenir la surveillance continue de la conformité par l'APWD en ce qui a trait à l'Accord sur le passage et au concessionnaire avec qui a été établie l'entente de partenariat public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

### Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe

Le passage commercial Windsor-Detroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux:

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53,4 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.





- **Point d'entrée américain** – terrain de 60,3 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 au Michigan (I-75)** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

## Priorités de l'APWD 2015-2016

Le principal objectif de l'APWD est de lancer un processus d'approvisionnement en PPP en 2015, ce qui est requis si l'organisme souhaite respecter la date cible d'ouverture en 2020. Pour atteindre cet objectif, les priorités stratégiques de l'APWD sont les suivantes :

- **Acquisitions immobilières aux États-Unis** : l'APWD collabore avec le département des Transports du Michigan (MDOT) pour acquérir les biens immobiliers requis au Michigan.
- **Accélération des travaux provisoires** :
  - **Point d'entrée canadien (PE)** : les activités de préparation du site sur une partie du point d'entrée doivent être lancées, y compris la conception de la route d'accès périphérique, déplacement des services publics secondaires et le remblai, nivellement et drainage.
- **Déplacement des services publics** :
  - **Services publics canadiens** : établissement d'un calendrier et confirmation des coûts liés au déplacement des services publics sur le point d'entrée canadien.
  - **Services publics américains** : achèvement des activités de conception liées au déplacement des services publics et conclusion de contrats pour le déplacement de l'ensemble des services publics.

## Analyse financière

### Résumé

À la fin du troisième trimestre 2015-2016, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un surplus de 117,7 millions de dollars (par rapport à 3,0 millions de dollars, l'année précédente). Le surplus est principalement lié aux coûts d'immobilisation ainsi qu'au moment où s'effectuent les appropriations et les dépenses pour l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». L'APWD est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son Conseil d'administration et de l'embauche de son président et PDG. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Tous les coûts engagés par Transports Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

### État des résultats d'exploitation

#### APERÇU

L'APWD a reçu des appropriations de 133,5 millions de dollars au cours au 31 décembre, 2015 et elle a terminé le trimestre avec un surplus net de 117,7 millions de dollars. Le surplus est principalement lié aux coûts d'immobilisation ainsi qu'aux appropriations et dépenses liées à l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis.





## DÉPENSES

L'APWD a engagé 12,4 millions de dollars en dépenses directes pour soutenir le projet. À l'heure actuelle, comme l'APWD est à l'étape initiale du projet, les dépenses engagées sont principalement liées aux services professionnels visant à appuyer le processus d'approvisionnement en PPP, l'accélération des travaux provisoires pour le point d'entrée canadien et l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis.

Les coûts liés aux services internes (4,1 millions de dollars le 31 décembre 2015) correspondent à des dépenses qui ne sont pas directement liées au Projet du Pont international Gordie-Howe, comme les services juridiques et professionnels à l'appui du PPP et des processus d'approvisionnement pour les travaux provisoires et l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis, les salaires et les avantages versés aux employés ne participant pas directement au projet et l'aménagement du bureau de l'APWD à Windsor. Les coûts liés aux paiements de transfert (102 milliers de dollars le 31 décembre 2015) pour le financement de l'Autorité internationale par l'APWD sont inclus dans les coûts liés aux services internes.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Services juridiques	2 637	404	5 219	867
Services professionnels	2 154	1 560	4 178	1 699
Paie et avantages sociaux	1 596	161	3 877	160
Terrains au Michigan	518	21	1 756	21
Loyer	157	45	473	45
Autre	23	9	251	8
Bureau et entretien	57	50	243	50
Assurances	61	-	181	-
Amortissement	57	-	162	-
Coûts liés aux paiements de transfert	1	-	102	-
Repas et déplacements	35	11	82	12
	<b>7 294</b>	<b>2 262</b>	<b>16 522</b>	<b>2 863</b>

## État de la situation financière

### APERÇU

Le 31 décembre 2015, l'actif financier net de l'APWD s'élevait à 81,5 millions de dollars (612 milliers de dollars le 31 mars 2015). L'actif financier de 109,4 million de dollars (3,0 millions de dollars le 31 mars 2015) comprenait principalement 104,2 millions de dollars en liquidités et 5,3 millions de dollars en sommes à recevoir (162 milliers de dollars et 2,8 millions de dollars le 31 mars 2015), compensés par un passif de 28,0 millions de dollars (2,4 millions de dollars le 31 mars 2015).





D'autres sommes recevables le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2015 concernaient principalement la TVH recouvrable. L'APWD a confirmé son statut relatif à la TVH et se prépare à entreprendre des démarches pour recouvrer le montant associé à cette taxe. L'APWD s'attend à récupérer 100% de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remplissage de la plaza, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70% de la TVH pour les dépenses opérationnelles de l'APWD.

Le 31 décembre 2015, le passif comprenait des sommes à verser et des charges réparties au prorata pour les services de consultation en ingénierie, les frais juridiques, les activités au Michigan et les retenues liées aux travaux provisoires.

### ENCAISSE AFFECTÉE

Le 31 décembre 2015, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 35,6 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué. Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis et d'autres activités au Michigan. L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan au début de chaque trimestre dans le compte de garantie bloqué.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'APWD détenait des immobilisations d'une valeur de 41,7 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2015-2016, par rapport à 5,9 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comportent les coûts liés à l'aménagement des bureaux et aux activités de l'APWD ainsi que les coûts engagés pour le Projet du Pont international Gordie-Howe (construction en cours).

La construction en cours (40,8 millions de dollars le 31 décembre 2015 – 5,0 millions de dollars le 31 mars 2015) inclut les coûts liés à la construction du pont et aux points d'entrée canadien et américain. Comme le projet en est encore à ses débuts, cela comprend la plupart des coûts capitalisés liés aux services professionnels, comme les services généraux de consultation en ingénierie.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction des projets de construction en cours.

(milliers de dollars)

	31 décembre 2015	31 mars 2015
Pont	12 102	1 182
Point d'entrée canadien	22 341	2 121
Point d'entrée américain	6 319	1 711
Autre	-	23
	<b>40 762</b>	<b>5 037</b>

Les charges payées d'avance de 6,3 millions de dollars (2,6 millions de dollars le 31 mars 2015) concernaient principalement les coûts liés à l'acquisition de terrains au Michigan (6,2 millions de dollars le 31 décembre 2015 et 2,3 millions de dollars le 31 mars 2015).





## Perspective

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Acquisition de biens immobiliers aux États-Unis
- Processus d'approvisionnement en PPP
- Finalisation de la demande de propositions relative au PPP
- Accélération des travaux provisoires; le contrat a été octroyé et le travail progresse comme prévu
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis





## ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2015-2016

Remarque : Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2015. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

**Michael Cautillo**

**Président et chef de la direction**

**Linda Hurdle, CPA, CA**

**Dirigeant administratif principal des finances**

**Windsor, Canada**

7 mars 2016





**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**Bilan trimestriel**  
**au 31 décembre 2015**  
**(milliers de dollars)**

(Non vérifié)

	31 décembre 2015	31 mars 2015
<b>ACTIF FINANCIER</b>		
Liquidités	68 563	162
Encaisse affectée (remarque 3)	35 602	-
Sommes à recevoir		
Montant à recevoir du gouvernement du Canada	-	2 403
Autres sommes à recevoir	5 268	408
<b>ACTIF FINANCIER TOTAL</b>	<b>109 433</b>	<b>2 973</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	25 982	2 361
Retenues de garanties	1 978	-
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>27 960</b>	<b>2 361</b>
<b>ACTIF FINANCIER NET</b>	<b>81 473</b>	<b>612</b>
<b>ACTIF NON FINANCIER</b>		
Immobilisations corporelles (remarque 4)	41 658	5 941
Charges payées d'avance	6 349	2 581
<b>ACTIF NON FINANCIER TOTAL</b>	<b>48 007</b>	<b>8 522</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>129 480</b>	<b>9 134</b>
Le surplus accumulé comprend :		
surplus d'exploitation accumulé	126 862	9 134
gains de réévaluation accumulés (pertes)	2 618	-
	<b>129 480</b>	<b>9 134</b>

*Les remarques afférentes sont partie intégrante des états financiers.*





**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État résultats d'exploitation trimestriel**  
**pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2015**  
**(milliers de dollars)**

(Non vérifié)

	Douze mois terminés	Trois mois se terminant le 31 déc.		Neuf mois se terminant le 31 déc.	
	31 mars 2016 Budget	2015 Réel	2014 Réel	2015 Réel	2014 Réel
<b>RÉCETTES</b>					
Intérêt	-	63	-	106	-
<b>RECETTES TOTALES</b>	-	63		106	-
<b>DÉPENSES (remarque 6)</b>					
Passage international de la rivière Détroit*	282 943	5 802	1 971	12 447	2 570
Services internes	7 895	1 492	291	4 075	293
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>290 838</b>	<b>7 294</b>	2 262	<b>16 522</b>	2 863
<b>DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL</b>	<b>(290 838)</b>	<b>(7 231)</b>	(2 262)	<b>(16 416)</b>	(2 863)
Paiements de transfert – appropriations	290 838	102 500	1 000	133 500	3 176
Paiements de transfert – autre		343	2 032	644	2 709
	290 838	102 843	3 032	134 144	5 885
<b>SURPLUS D'EXPLOITATION ANNUEL (DÉFICIT)</b>	-	<b>95 612</b>	770	<b>117 728</b>	3 022
<b>SURPLUS D'EXPLOITATION ACCUMULÉ, DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	-	<b>31 250</b>	3 069	<b>9 134</b>	817
<b>SURPLUS D'EXPLOITATION ACCUMULÉ, FIN DE L'EXERCICE</b>	-	<b>126 862</b>	3 839	<b>126 862</b>	3 839

Les remarques afférentes sont partie intégrante des états financiers.

\* Le 14 mai 2015, le pont a officiellement été nommé le Pont international Gordie-Howe.





**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des gains et pertes de réévaluation trimestriel**  
**pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2015**  
**(milliers de dollars)**

(Non vérifié)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES (PERTES), DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 007</b>	-	-	-
Gains (pertes) latents attribuables à : conversion de devises	1 646	-	2 662	-
Montants reclassés dans l'état des résultats: Taux de change des devises étrangères	(35)	-	(44)	-
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS (PERTES) POUR LA PÉRIODE</b>	<b>1 611</b>	-	<b>2 618</b>	-
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS (PERTES), FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>2 618</b>	-	<b>2 618</b>	-

*Les remarques afférentes sont partie intégrante des états financiers.*





**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État de l'évolution de l'actif financier net trimestriel**  
**pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2015**  
**(milliers de dollars)**

(Non vérifié)

	Douze mois terminés	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 mars 2016 Budget	31 déc. 2015 Réel	31 déc. 2014 Réel	31 déc. 2015 Réel	31 déc. 2014 Réel
SURPLUS D'EXPLOITATION (DÉFICIT)	-	95 612	770	117 728	3 022
Acquisition d'immobilisations matérielles	71 658	(26 055)	(639)	(35 877)	(765)
Amortissement d'immobilisations matérielles		56	-	160	-
	71 658	69 613	131	82 011	2 257
Variation des frais payés d'avance	-	(2 253)	(136)	(3 768)	(136)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année	-	1 611	-	2 618	-
AUGMENTATION (BAISSE) DE L'ACTIF FINANCIER NET	71 658	68 971	(5)	80 861	2 121
ACTIF FINANCIER NET, DÉBUT DE LA PÉRIODE		12 502	2 126	612	-
ACTIF FINANCIER NET, FIN DE LA PÉRIODE	71 658	81 473	2 121	81 473	2 121

*Les remarques afférentes sont partie intégrante des états financiers.*





**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État des flux de trésorerie trimestriel**  
**pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2015**  
**(milliers de dollars)**

(Non vérifié)

	Trois mois terminés		9 mois terminés	
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Surplus d'exploitation annuel (déficit)	95 612	770	117 728	3 022
Ajustement des éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement d'immobilisations matérielles	56	-	160	-
Contributions utilisées pour acquérir des immobilisations	(7)	(569)	(171)	(701)
Gains de réévaluation (pertes)	1 611	-	2 618	-
Variations du fonds de roulement autre que les disponibilités				
Sommes à recevoir	(3 355)	(60)	(2 457)	(63)
Créditeurs et charges à payer (remarque 4)	(8 002)	884	4 316	936
Retenues de garanties	1 959	-	1 978	-
Charges payées d'avance	(2 253)	(136)	(3 768)	(136)
<b>FLUX DE TRÉSORIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 621</b>	<b>889</b>	<b>120 404</b>	<b>3 058</b>
<b>ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION</b>				
Acquisition d'immobilisations matérielles (remarque 4)	(6 743)	(71)	(16 401)	(64)
<b>FLUX DE TRÉSORIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION</b>	<b>(6 743)</b>	<b>(71)</b>	<b>(16 401)</b>	<b>(64)</b>
<b>AUGMENTATION (BAISSE) NETTE DES LIQUIDITÉS</b>	<b>78 878</b>	<b>818</b>	<b>104 003</b>	<b>2 994</b>
<b>LIQUIDITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	<b>25 287</b>	<b>2 176</b>	<b>162</b>	<b>-</b>
<b>LIQUIDITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>104 165</b>	<b>2 994</b>	<b>104 165</b>	<b>2 994</b>
<b>Composition des liquidités :</b>				
Liquidités	68 563	2 994	68 563	2 994
Encaisse affectée	35 602	-	35 602	-
	<b>104 165</b>	<b>2 994</b>	<b>104 165</b>	<b>2 994</b>

Les remarques afférentes sont partie intégrante des états financiers.





# Notes complémentaires aux états financiers trimestriels non audités

## 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur l'administration financière* et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'APWD a été établie conformément à l'Accord sur le passage signé par le Canada et l'État du Michigan, le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international – le pont international Gordie Howe – entre le Canada et le Michigan.

Tous les coûts associés au projet, incluant les coûts de construction et opération du pont et les coûts d'opérations de l'APWD seront recouverts à travers des revenus d'opérations du pont lorsqu'il sera en opération.

## 2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

### a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, aux exigences de la *Loi sur l'administration financière* et la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

### b) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont reconnus comme des recettes lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les dispositions donnent lieu à des obligations conformes à la définition d'une responsabilité. Les crédits parlementaires sont reconnus comme des produits constatés d'avance lorsque les dispositions donnent lieu à une responsabilité.

Les recettes sont reconnues dans l'état des opérations lorsque les dispositions sont respectées. Toute partie des crédits parlementaires auxquels a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçus, est reconnue comme somme à recevoir de la part du gouvernement fédéral.

### c) Coûts de soutien

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont reconnus dans les états financiers de l'APWD. Ces coûts sont signalés comme des revenus, des dépenses ou des immobilisations, le cas échéant.

### d) Liquidités

Les liquidités concernent les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.





e) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. Les sommes dues par le gouvernement fédéral ne sont pas considérées comme des sommes présentant un risque de ne pas être versées. L'APWD examine périodiquement les autres sommes à recevoir sur le plan de la perte de valeur.

f) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont consignés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont reconnues comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains relatifs au Projet du Pont international Gordie-Howe sont inscrits à titre de charges payées d'avance pour les terrains loués dans le cadre de ce projet. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront pas loués, mais remis à l'État du Michigan (Interstate 75) seront classés comme des charges pour la période concernée. Une fois qu'un accord de location aura été signé avec l'État du Michigan, les montants consignés comme des charges payées d'avance seront reclassés à titre d'immobilisations corporelles.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, les améliorations majeures et les coûts qui prolongent la vie utile des actifs existants, accroissent leur capacité, leur sécurité ou leur efficacité, ou qui réduisent ou préviennent la contamination environnementale sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des opérations lorsque les coûts connexes sont engagés.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours sont transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée à la fin des travaux, et amorties en conformité avec la politique de l'APDW.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée à moyen de la méthode de l'amortissement constant, en fonction les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Matériel et mobilier de bureau	de trois à 10 ans

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'APDW de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les amortissements nets relatifs aux immobilisations corporelles sont consignés à titre de dépenses dans l'état des opérations. L'évaluation visant à déterminer si de telles conditions existent est réalisée au moins lors de chaque date des états financiers.





#### h) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels susceptibles de devenir des passifs véritables à la survenance ou à la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

#### i) Constatation des charges

Toutes les charges sont reconnues pour la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges réparties au prorata sont établies à la fin de chaque période.

#### j) Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de minimiser leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune transaction spéculative ni n'utilise des instruments financiers dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Mesure
Actif financier	Liquidités Encaisse affectée Montant à recevoir du gouvernement du Canada	Coût ou coût amorti
Passif financier	Créditeurs et charges à payer	Coût ou coût amorti

#### k) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au moyen du taux de change en date de fin de trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation cumulés. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des opérations.

#### l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont la durée de vie utile





estimative des immobilisations corporelles, les charges à payer, les réclamations des fournisseurs et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

### 3. ENCAISSE AFFECTÉE

L'encaisse affectée représente les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué réservés aux activités menées au Michigan, comme l'acquisition de terrains aux États-Unis. Le compte de garantie bloqué est financé chaque trimestre.

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Projets de construction en cours	Total
<b>Coût</b>				
1 avril 2014	-	-	817	817
Acquisitions	702	225	912	1 839
Cotisations	-	-	3 308	3 308
<b>31 mars 2015</b>	<b>702</b>	<b>225</b>	<b>5 037</b>	<b>5 964</b>
Acquisitions	90	62	35 554	35 706
Cotisations	-	-	171	171
<b>31 décembre 2015</b>	<b>792</b>	<b>287</b>	<b>40 762</b>	<b>41 841</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
1 avril 2014	-	-	-	-
Amortissement	15	8	-	23
<b>31 mars 2015</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>23</b>
Amortissement	96	64	-	160
<b>31 décembre 2015</b>	<b>111</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>183</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
31 mars 2015	687	217	5 037	5 941
<b>31 décembre 2015</b>	<b>681</b>	<b>215</b>	<b>40 762</b>	<b>41 658</b>

L'acquisition d'immobilisations corporelles et la modification des comptes créditeurs et des charges à payer, présentées dans l'état des flux de trésorerie, excluent un montant de 19,3 millions de dollars (31 mars 2015 – 0 dollars) en lien avec l'acquisition des immobilisations corporelles, car le montant est lié aux activités d'investissement en immobilisation des neuf mois précédant le 31 décembre 2015 qui demeurent impayées au 31 décembre 2015.





## 5. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est la partie requérante ou la partie défenderesse, ou elle est partie à certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement à venir est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD.

## 6 DÉPENSES

(milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Services juridiques	2 637	404	5 219	867
Services professionnels	2 154	1 560	4 178	1 699
Paie et avantages sociaux	1 596	161	3 877	160
Terrains au Michigan	518	21	1 756	21
Loyer	157	45	473	45
Autre	23	9	251	8
Bureau et entretien	57	50	243	50
Assurances	61	-	181	-
Amortissement	57	-	162	-
Coûts liés aux paiements de transfert	1	-	102	-
Repas et déplacements	35	11	82	12
	<b>7 294</b>	<b>2 262</b>	<b>16 522</b>	<b>2 863</b>

